

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BARBERSHOP INSTANT T »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Rivera
Bonoumin, a cote de la Pharmacie Bonoumin, Lot 575,
Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARBERSHOP INSTANT T »

Objet : Salon de coiffure homme, achat et vente d'articles homme et femme (chaussures, vêtements, sacs, bijoux, sous-vêtements homme), entretien et produits d'entretiens homme, transfert d'argent (orange, moov, mtn, wave) monnaie, national et international, import-export et prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Rivera
Bonoumin, a cote de la Pharmacie Bonoumin, Lot 575, Ilot

Dirigeant(s) Mme SYLLA WASSALA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05025 du 12/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35399/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

